

*Je suis la résurrection et la vie,  
Celui qui croit en moi vivra,  
quand même il serait mort.*

Jean 11 : 25

Madame Josée **Leignel**,  
Mesdemoiselles Mélanie, Sophie, Vanessa **de Luze**  
et Monsieur Nicolas **de Luze** et leur mère,  
Madame Frédéric-Auguste **de Luze**,  
Monsieur et Madame Jean-Jacques et Catherine **de Luze**,  
Madame et Monsieur Diane et Xavier **Burrus-de Luze**,  
Monsieur Charles-Henri **de Luze**,  
Madame et Monsieur Céline et Olivier **Klunge-de Luze**,  
Mesdemoiselles Estelle et Flore **de Luze** et Messieurs Frédéric-Auguste  
et Romain **de Luze**,  
Messieurs Louis et Henri **Burrus**,  
Mademoiselle Amandine **Leignel** et Monsieur Sébastien **Leignel**,  
Madame Raymond **Pellissier**, ses enfants, leurs conjoints et leurs enfants,  
Madame Monique **Süsstrunk**, son fils, son épouse et leurs enfants,  
Madame Daniel **Süsstrunk**, ses enfants, leurs conjoints et leurs enfants,  
ainsi que les familles **de Luze**, **de Buren**, **Bach** et **Clavel**, parentes et alliées,  
ont l'immense tristesse de faire part du décès du

## **Docteur Pierre de LUZE**

survenu le 5 février 2010, à l'âge de 57 ans, après une longue et courageuse  
lutte contre le cancer, menée avec une grande dignité.

La cérémonie funèbre aura lieu au temple de Vufflens-le-Château, le mardi  
9 février, à 14 heures.

Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie.

L'inhumation suivra au cimetière de Chigny.

Un merci tout particulier est adressé à toute l'équipe des soins palliatifs  
de l'Hôpital d'Aubonne qui a fait preuve d'une grande humanité.

En souvenir du Dr Pierre de Luze, un don peut être versé au Service des  
soins palliatifs de l'Hôpital d'Aubonne par virement sur le CCP 10-6600-1  
de Me J.-J. de Luze, notaire à Morges.

Le défunt repose en la chapelle de Beausobre, à Morges.

Domiciles de la famille: Mme Josée Leignel, Grosse-Pierre 11, 1110 **Morges**;  
Mme F.-A. de Luze, La Mottaz, 1134 **Chigny**.

*J'ai fait le grand voyage; soyez tranquilles, tout va bien.*

*A bientôt, mais ne vous pressez pas,  
profitez des bonheurs de la vie, petits et grands.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.